

PROCES VERBAL DU 18 JUILLET 2023

Présents : M. GUYON, F. JOBARD, O. PERRAD, J. FOURNIER, M. CAPET, A. JACQUET,
L. GUILLAUME, J. MOREL, F.-H. LOERCH, L. GRESSET, L. RICHARD, M. FONGELLAS

Excusés : A. ARNAUD donne pouvoir à L. RICHARD, G. GERBOD donne pouvoir à M. GUYON

Absent : T. GERARD

Secrétaire de séance : Ludovic RICHARD

Convocation du 11 juillet 2023

- **Approbation compte-rendu du 09/06 et nomination secrétaire de séance**

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 09 juin à l'unanimité et nomme Ludovic RICHARD comme secrétaire de séance.

Madame le Maire demande si un point peut être rajouté. Le conseil municipal donne son accord, à l'unanimité. Le point 7) est rajouté à l'ordre du jour.

- **Travaux SJE Chaux Mourant**

Madame le Maire fait le point sur les travaux de réfection de la route de la Chaux Mourant, car il y a des malfaçons. SJE a fait un devis pour reprendre la route qui s'affaisse. Le devis s'élève à 6 448 €, dont 3 018 € à la charge de SJE, soit 3 430 € TTC à la charge de la commune pour environ 40 mètres linéaires. Le conseil ne donne pas suite. Il n'est pas normal que la commune paye pour des malfaçons qui proviennent de l'entreprise. Un devis va être demandé à Bonnefoy. Le conseil décide d'adresser un courrier à SJE ou de les contacter pour leur faire part du mécontentement quant à ces malfaçons et au tarif proposé.

Le devis de la SJE n'est pas accepté pour l'instant.

- **Convention tourbières**

Le PNR a envoyé des conventions aux propriétaires de parcelles aux alentours des tourbières du lac. Le PNR souhaite effectuer des travaux de préservation des tourbières. En effet, les talus sont endommagés par le ramassage de la tourbe. Ce qui engendre une mauvaise évacuation de l'eau de pluie qui devrait se déverser dans le lac, principalement en période de sécheresse. La flore est également détériorée et pousse plus difficilement. Ces travaux de restauration écologiques sont entièrement gratuits pour la commune et financés par le PNR.

Le conseil municipal souhaite qu'une clause soit rajoutée, pour demander la préservation de la piste de ski de fond et qu'elle ne soit pas impactée par les travaux. Il est préférable de reporter ce sujet au conseil de septembre et de demander une présentation de ce projet par le PNR.

ENB a travaillé le sujet avec Pierre Durllet du PNR pour trouver des solutions aux passages d'eau sur les pistes des Tourbières. Le conseil souhaite être rassuré et demande une présentation de ce projet par le PNR.

- **Création d'un emploi temporaire d'accroissement temporaire d'activité**

Madame le maire explique que la commune a la possibilité de recruter un agent à mi-temps, pour renforcer le secrétariat de mairie, et réaliser de nouvelles tâches qui ne sont pas assurées à ce jour. Une opportunité se présente, car la mairie de Morbier a recruté un nouvel agent à 50%, qui est expérimenté dans le secteur privé, et actuellement formé au secrétariat de mairie par ses collègues de Morbier. Madame le maire précise qu'un contrat pourra être établi du 01/10/2023 au 30/06/2024.

Maïlys CAPET explique qu'il convient donc de créer un nouvel emploi au sein des services de la commune de Bellefontaine, et propose la création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité, à mi-temps.

Le conseil municipal accepte cette proposition de recrutement, décide de créer un nouvel emploi d'accroissement temporaire d'activité à 50%, et donne l'autorisation à Madame le Maire pour signer la délibération correspondante et tout document relatif à cette affaire.

- **Cantine garderie**

Madame le Maire explique que nous n'avons pas reçu d'autres candidatures pour le poste d'agent d'accueil de cantine et de garderie périscolaires pour septembre. Pour l'instant, 2 candidatures ont été reçues. Le poste de Jessica Morel se termine le 31 août pour le ménage de la mairie, il sera proposé à l'agent choisi d'effectuer cette tâche également. Charlotte GUERIN souhaite proroger son CDD pour 1 an.

La convention avec la Chaumière va être signée, les repas seront servis à la salle des fêtes.

Le conseil municipal donne l'autorisation à Madame le Maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

- **Tarifs ENB/EAB**

Le tarif du pass saison montagnes du Jura augmente de 2 €.

Les tarifs des redevances de ski alpin ont augmenté également de 2 € pour le tarif journée et ½ journée.

Côté travaux, les câbles des téléskis vont être changés ou raccourcis. Les toilettes sèches sont en cours de construction. Celles-ci seront installées au lac.

Le conseil municipal donne l'autorisation à Madame le Maire pour signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

- **Convention Sidec pour sécurisation de fils nus**

Olivier Perrad explique que la convention de maîtrise d'œuvre entre le sidec et la commune pour la sécurisation de fils nus au Petit Village doit être signée. L'opération pour la commune est de 22 480,60 € TTC et 17 980 € sont à verser à la signature de la convention et le reste à la fin des travaux.

Le conseil donne l'autorisation à Madame le Maire pour signer la convention et tout document afférent à cette affaire.

- **Comptes rendus divers (réunions/commissions), agenda et réunions à venir, questions diverses**

- Départ de Madame la Sous-Préfète ce jour.

- Le copieur va être changé : celui qui est au secrétariat va être transféré à l'école et le secrétariat va avoir un nouveau copieur avec de nouvelles fonctionnalités.

- Laura Guillaume a demandé un devis sur la demande de Madame le Maire pour changer l'emplacement de la webcam. Le chalet en bas des téléskis a été choisi. Le devis s'élève à 1 950 € pour la caméra la plus simple, avec installation comprise et réglage.

Le devis doit être actualisé, la décision sera prise ultérieurement.

Un courrier va être envoyé au sictom pour demander le remplacement des molochs incendié et accidenté. Le conseil déplore qu'il n'y ait pas encore eu d'intervention du sictom, malgré les nombreuses relances de Laura GUILLAUME.

- Jacques Fournier fait le compte rendu de l'AG du PNR, dont la charte sera signée en 2024, le scot, le transport, le ski, le changement climatique et beaucoup d'autres thèmes ont été abordés. Le compte rendu peut être envoyé par mail lorsqu'il sera disponible.
- Laurent Gresset fait le compte rendu d'une réunion du SIE. Le syndicat demande l'évolution de l'étude de défense et d'incendie élaborée par le sidec. Le conseil demande au syndicat de faire ses photocopies au siège social, soit la mairie de Morbier.

- La réunion pour la transition énergétique a lieu demain soir à 18h30 avec les membres de la commission tourisme.
- Fabienne Jobard demande si le filet du city sur le parking de l'Epicéa va être posé : Madame le Maire va demander aux services techniques d'Arcade de remettre le filet qui semble bien endommagé.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 30.

Fait à Bellefontaine, le 04 août 2023